L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Union sociale pour l'habitat réagit aux mesures de relance pour le logement social annoncées ce jour par le Premier ministre François Fillon

L'Union sociale pour l'habitat a pris connaissance des mesures de relance pour le logement social confirmées ce matin à l'occasion d'un Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires exceptionnel qui s'est tenu à Lyon.

S'agissant de la **rénovation urbaine**, les 350 millions d'euros d'engagements supplémentaires de l'Etat vont permettre de lancer rapidement des travaux de construction et de réhabilitation, qui n'avaient pas été mis en oeuvre à ce jour faute de financements suffisants. Pour autant, cette enveloppe supplémentaire ne constitue qu'un premier pas, **qui s'avère tout à fait insuffisant pour mener à leur terme l'ensemble des projets de rénovation urbaine** qui avaient été retenus dans le cadre du programme.

S'agissant de la **construction neuve de logements sociaux**, le plan de relance prévoit le financement de **15 000** logements locatifs sociaux (PLUS et PLAI) en 2009 et autant en 2010. Ce financement vient compléter le budget initial de 2009, pour amener le total de logements à réaliser à **93 000**.

Cette mesure vient utilement rectifier un budget 2009 qui était très en recul par rapport à l'année précédente.

Il reste cependant à vérifier que **les autres financements qui sont nécessaires à la réalisation de logements sociaux** (collectivités locales, 1% Logement) **seront bien disponibles**.

En outre, l'enveloppe budgétaire globale ainsi consacrée à la construction vise une hausse sensible des objectifs de production, mais n'empêche malheureusement pas une baisse du montant de l'aide unitaire par logement. Cette baisse risque ainsi de compromettre la réalisation des objectifs fixés, en particulier dans les zones de marché tendues.

Enfin, l'Union regrette qu'**aucun crédit ne soit consacré à la réhabilitation**, car ces opérations pourraient être lancées très rapidement, avec des effets immédiats sur l'activité du secteur du bâtiment, et répondre aux objectifs définis dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

L'Union sociale pour l'habitat est l'organisation professionnelle qui représente quelque 800 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération des Offices publics de l'habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union nationale d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes de logement social).
Elle remplit trois missions :
- Un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique,
- Une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat,
- Une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles.

En 2008, l'Union sociale pour l'habitat s'est dotée d'un Projet ambitieux et fédérateur pour l'ensemble du Mouvement Hlm, à travers lequel celui-ci réaffirme avec force la spécificité de ses missions et de ses modes d'intervention.
Les organismes Hlm gèrent 4,2 millions de logement et logent plus de 10 millions de personnes. Animés par quelque 13 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 76 000 salariés.
Pour en savoir plus : www.union-habitat.org - Pour connaître le Projet Hlm : www.projethlm.org

Paris, le 2 février 2009.

Contact : Nelly Haudegand / Christine Dalle - Direction de la Communication - Tél. : 01 40 75 78 00